

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 29 JUIN 2017**

N°2 :

OBJET : Point culturel

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller Départemental

M. Rémy NAPPEY, Conseiller Départemental du Doubs, suppléant représentant Mme Géraldine LEROY

Etat

M. Raphaël BARTOLT, Préfet du Doubs

Région Bourgogne Franche-Comté

M. Loïc NIEPCERON, Conseiller régional de Bourgogne Franche-Comté, Vice-Président de l'EPCC

Ville de Salins-les-Bains

M. Gilles BEDER, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

M. François FAVORY

M. Denis GRANDJEAN

M. Roland MASSUDA, Directeur Régional Caisse des Dépôt

Représentants du personnel

Mme Nathalie DURAND-BRETON

M. Lionel VIARD

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Daniel BOUCON, personnalité qualifiée, a donné pouvoir à M. François FAVORY

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente du Conseil départemental du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Loïc NIEPCERON

Absents excusés :

Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles de Neuchâtel

M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire de la Ville de Besançon

M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président

M. Bernard FALGA, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté

M. Jean-François GIRARD, personnalité qualifiée

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller Départemental

Mme Géraldine LEROY, Conseillère départementale du Doubs

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Rapport d'activité 2016

2016 est la première année de plein exercice d'Hubert Tassy à la direction de l'établissement et donc la première année de mise en œuvre du projet triennal proposé au Conseil d'Administration nouvellement élu en 2015.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Un projet inspiré par la pensée de Claude-Nicolas Ledoux où la méthode est celle de l'émotion artistique et de la connaissance pour offrir à ceux qui viennent à notre rencontre, enfants ou adultes, l'occasion d'un moment hors du temps.

Un projet où la création artistique et l'activité culturelle deviennent le cœur productif de notre manufacture là où par l'effet constant d'un merveilleux hasard, tout y paraît nature et tout y paraît art.

Les missions habituelles de notre Centre culturel de rencontre :

Conserver et valoriser le patrimoine de la Saline royale

Soutenir la création et la diffusion artistique

Elargir ses publics et développer des actions en lien direct avec son territoire

Accompagner ses missions de service public en développant un hôtel, un restaurant et un centre de congrès

Sont aujourd'hui imbriquées et interdépendantes, créant un esprit d'entreprise où chaque fonction est essentielle dans la qualité d'exécution des actions et valorisée dans la réussite des événements.

Ce bilan reprend la forme du projet d'établissement pour faciliter l'évaluation que le Conseil d'Administration devra effectuer au terme du mandat du Directeur.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans de valider le bilan d'activité 2016, tel que joint au rapport.

Vote à main levée

Membres : 15

Pour : 15

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

VALIDE à l'unanimité le bilan d'activité 2016, tel qu'annexé au rapport.

Présentation et vote de la convention de mutualisation Pôle Courbet/ Saline royale

Le Département du Doubs a une ambition forte en matière culturelle : en plaçant la culture au cœur de son projet C@P 25 et de son volet « solidarités humaines », il nourrit l'ambition qu'elle participe à la notoriété, à l'attractivité et au développement territorial, tout en agissant sur les dimensions de réussite éducative et d'inclusion sociale.

Un des axes de la politique culturelle départementale repose sur le Pôle Courbet dont il convient, par le déploiement d'une politique culturelle adaptée, de fidéliser son public et de préserver un engouement durable à son égard, après la période de forte fréquentation consécutive à son ouverture.

Parallèlement, la Saline royale a renoué, en 2016, avec une fréquentation dépassant les 100 000 visiteurs par an. Une dynamique s'appuyant sur un projet culturel à la mesure d'un Centre Culturel de Rencontre situé dans un monument inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO et un travail approfondi sur l'ancrage territorial.

Ces deux sites, propriétés du Département, s'inscrivent dans une logique de parcours touristique, culturel et patrimonial. Ils constituent des lieux emblématiques de notre territoire.

Aussi, le développement de synergies entre les deux constitue aujourd'hui une priorité pour valoriser toujours plus ces patrimoines d'exception et conforter leur rayonnement. Même si chaque site a son projet propre, des projets culturels croisés mettant les lieux en résonance et générant des retombées importantes pour le territoire peuvent être envisagés (bicentenaire de la naissance de Courbet en 2019).

Il apparaît alors opportun de mutualiser certaines compétences et de renforcer l'échange de bonnes pratiques en posant les bases d'un partenariat nouveau.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Cette collaboration rendra davantage complémentaires les politiques et projets conduits par chaque structure, dans une logique d'efficience de l'action publique.

C'est dans cette perspective qu'une coopération est recherchée entre le Département et l'EPCC Saline royale, dont cette convention définit le cadre.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc et Senans d'autoriser le Directeur à signer la convention de mutualisation entre le Pôle Courbet et la Saline royale, telle que jointe au rapport.

Vote à main levée

Membres : 15

Pour : 15

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

AUTORISE à l'unanimité le Directeur à signer la convention entre le Pôle Courbet et la Saline royale, telle que jointe au rapport.

La Présidente

Christine BOUQUIN

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 11.09.17
Et de la publication le : 11.09.17

Préfecture du Doubs

Reçu le 11 SEP. 2017



Contrôle de légalité